

Programme :

Rencontre avec un auteur

> **Vendredi 22 mars 2024 à 16h30**

Forclusion le mardi 19 mars 2024

Rendez-vous à la bibliothèque de Bollène, Espace Curie, Boulevard Gambetta.

La SLVie de Bollène, en partenariat avec la librairie « Les Causeuses », vous propose une rencontre avec l'écrivaine **Françoise Bourdon** à la bibliothèque de la ville.

Cette rencontre permettra d'échanger autour de la société, de la littérature provençale, des arbres de Provence (Tilleul, amandier, olivier...) et leur impact sur l'économie.

Autrice de nombreux ouvrages et parmi ses plus grands romans, citons « La maison du Cap », « La fontaine aux violettes » ou « La roche au loup ».

Cette rencontre organisée en partenariat avec «Les Causeuses», librairie implantée à Bollène, vise à promouvoir le livre, l'écriture et la lecture.

Dans ses premiers romans, Françoise s'inspire de sa région natale, les Ardennes. Puis c'est en Provence à Nyons, sa terre d'adoption, qu'elle poursuit son œuvre.

Un moment convivial vous est proposé autour d'un verre à l'issue de la rencontre.

OD et AD : participation prise en charge par la CMCAS
Invités : 5 €
Inscription recommandée

Invités, sous réserve de places disponibles, au tarif de référence quel que soit l'âge

Enfants accompagnés et sous la responsabilité des parents

SLVie **BOLLÈNE**



*Oser nous en parler,
c'est nous aider à mieux organiser !*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Rencontre avec un auteur / Bibliothèque de Bollène

> **Vendredi 22 mars 2024 à 16h30**

Nom et prénom de l'OD : Téléphone :

NIA : Courriel :

Nom et prénom des participants	Date de naissance	si invité cochez

**À RETOURNER
AVANT LE MARDI 19
MARS 2024**

IMPORTANT : Des photos/ vidéos vont être prises lors de cette activité/ sortie. En complétant le bulletin d'inscription, j'accepte que l'image des participants que j'y inscris soit utilisée sur l'ensemble des supports de communication des Activités Sociales

RÉPONSE OBLIGATOIRE **OUI** **NON** Signature

Inscription en ligne dans l'espace « Mes Activités » du site internet de la CMCAS
ou bulletin d'inscription à retourner à la CMCAS